



Tubize, le 15 septembre 2011

Objet 1: Notre interpellation citoyenne au conseil communal du 01/09/2011.

Votre réponse à ce conseil concernant les cours d'eau de 3^{ème} catégorie se situant sur le territoire de la commune de Tubize.

A l'attention de **Mr. Raymond Langendries**
Bourgmestre de Tubize
Grand Place 1
1480 Tubize

Monsieur le Bourgmestre,

C'est avec satisfaction que nous avons appris lors du conseil communal du 1^{er} septembre 2011, que le Collège avait l'intention de faire diligence pour faire ériger des zones d'immersion temporaire (Z.I.T.) sur le Coeuroq, sur le Laubecq/Froye, sur le Ry du Vraimont et qu'une 2^{ème} Z.I.T. était fortement envisagée sur le Hain.

Nous revendiquons comme vous des Z.I.T. sur ces cours d'eau et ceci pour protéger rapidement et efficacement les zones à risques de Tubize.

Cours d'eau de 3^{ème} catégorie :

Suite à notre interpellation citoyenne au conseil communal du 1^{er} septembre 2011, vous nous avez répondu, qu'il n'y avait pas, sur le territoire de la commune de Tubize des cours d'eau de 3^{ème} catégorie, or d'après nos informations, le Ry Saint Jean à Clabecq, le Mussain à Saintes et le petit Laubecq à Saintes relèvent de la gestion de la commune. (voir plans en annexe 1 -2)

Pourriez-vous nous confirmer que ces ruisseaux relèvent bien d'une gestion communale ?

Nous vous demandons également vu l'importance que prend le ruisseau l'Achonfosse, et vu les malheureux événements qui font suite à l'orage du 23 août dernier, si ce ruisseau, classé en 4^{ème} catégorie ne devrait pas être classé en 3^{ème} catégorie et par conséquent entretenu et géré par la commune de Tubize ?

Dans l'espoir d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer Monsieur le Bourgmestre nos salutations les meilleures.

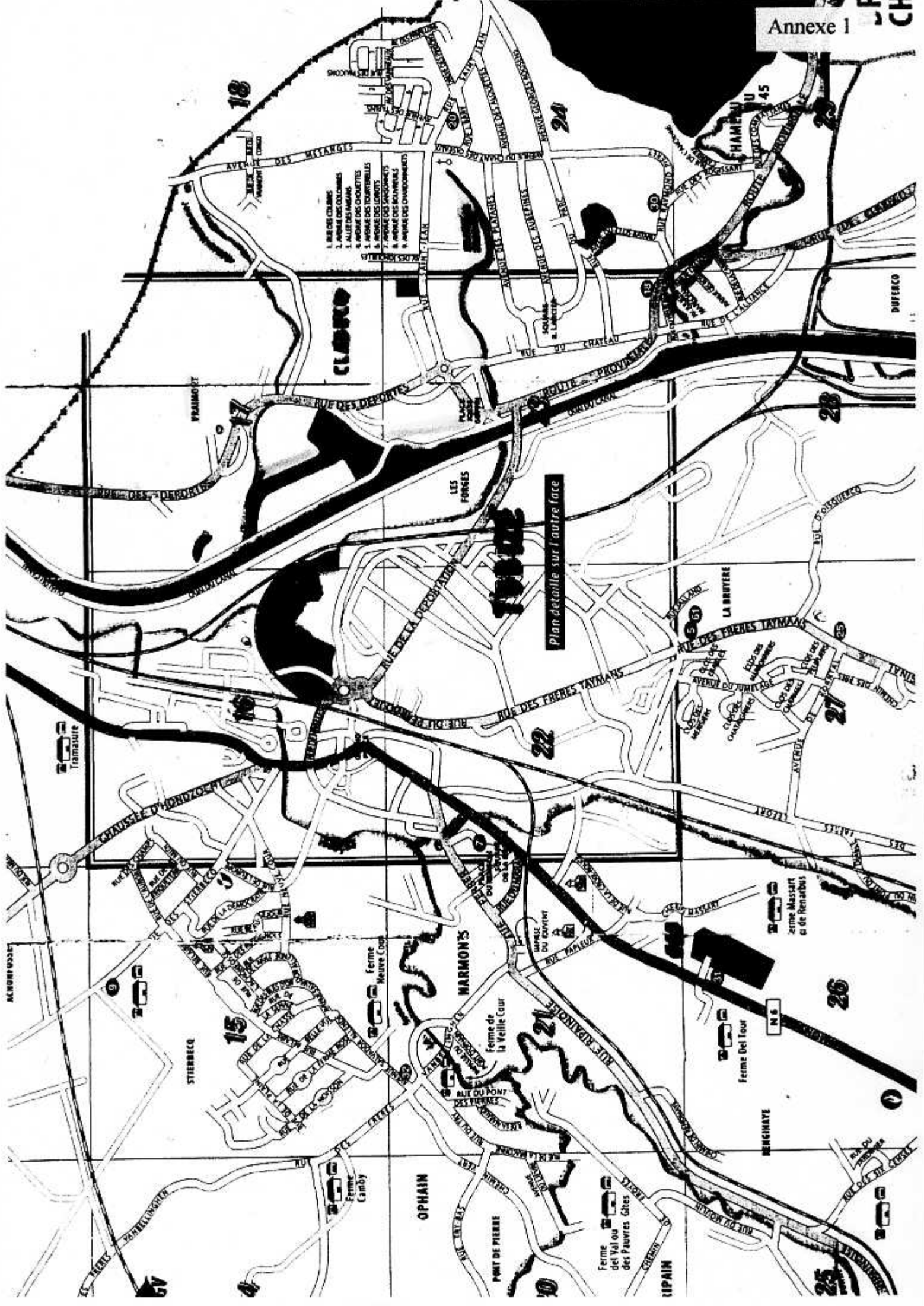
Pour l'association S.O.S. inondations

Maria Di Perri
Présidente

Céline Piche
Secrétaire

Copie de la présente adressée à Mr. Rudy Demotte, Ministre Président - Mr. Benoit Lutgen, Ministre - Mr. Philippe Henry, Ministre - Mr. Paul Furlan, Ministre - Mme Marie-José Laloy, Gouverneur de la Province du Brabant - Mr. Alain Trussart, Député Provincial - Mr. Paul Dewil, Directeur SPW / DGO2 - Mr. Jean Leconte, SPW / DGO3 - Contrat de rivière Senne - Coordination Senne - aux conseillers communaux de Tubize et aux citoyens.

Notre site Internet: www.sos-inondations-tubize.be



Plan-détail sur l'autre face

- 1. RUE DES COLONS
- 2. AVENUE DES COLONS
- 3. ALLEES DES ANJANS
- 4. AVENUE DES CHARENTAIS
- 5. AVENUE DES TOURTELLLES
- 6. AVENUE DES LIBERTES
- 7. AVENUE DES SAUVAGES
- 8. AVENUE DES BOUVIERS
- 9. AVENUE DES OUVRIERS

18

24

45

23

22

27

15

26

21

25

ALNORF0231

Tramway

DUFERCO

N 5

N 5

N 5

